

PwDR 2014-2020 Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des tiges et chavées

Intitulé du Projet : ViciGAL

Création d'une dorsale de mobilité douce au cœur du Condroz Namurois

RAPPORT D'ACTIVITES N°4

Comité de projet du : 04/09/2018

Période : 01/01/2018 – 30/06/2018

Code projet : 190206

Arrêté Ministériel (date de signature): 20/01/2017

Période concernée : 01/07/2016 – 31/12/2020

Budget global (100%) : 104.125€ (budget à 86% LEADER = 89.547,02€)

Budget phase 1/ phase 2 :

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées asbl

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Xavier Sohet

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Autorité responsable : DGO2

Personne de contact à l'administration : Christelle Vincent

Autorité responsable du suivi technique : DGO2

Personne de contact à l'administration : Christelle Vincent

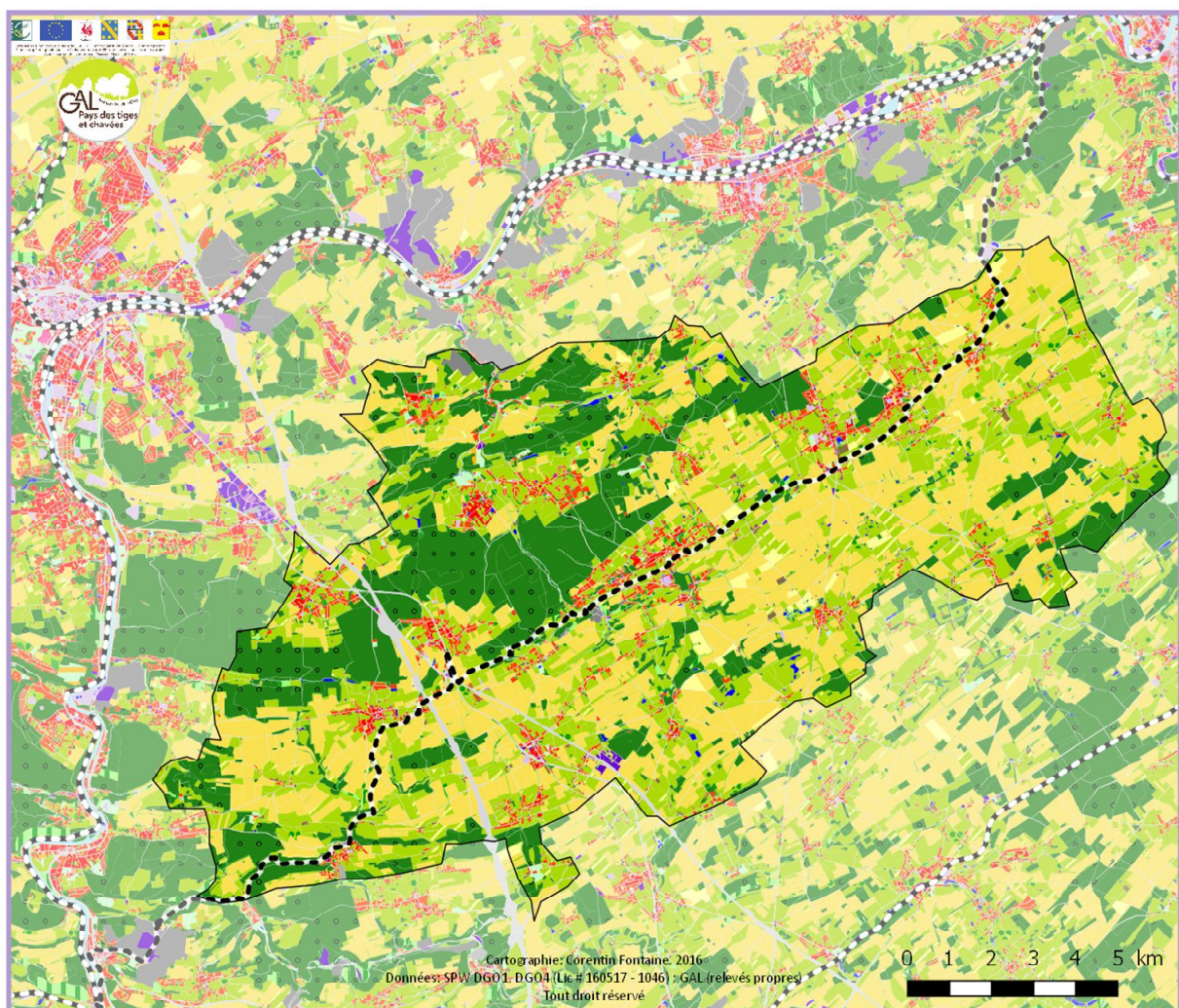
Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1 Généralités :

1.1 Description succincte du projet

Le projet consiste à créer une voie verte, une dorsale de mobilité douce sur le territoire du GAL (communes d'Assesse, Gesves et Ohey) en suivant de manière générale le tracé de l'ancienne ligne du vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant en plein cœur des villages de Gesves et d'Ohey. L'objectif étant de se relier au RAVeL, le projet s'intègre dans un projet plus large, consistant à relier Yvoir à Huy. Les liaisons suivantes sont donc à l'étude également (financement complémentaire à LADER prévu à cet effet) :

- Vers Huy, en passant par Solières, pour rejoindre le RAVeL Namur-Liège et la ligne 126 (Huy-Havelange-Hamois-Ciney)
- Vers Yvoir, en passant par Crupet et pour rejoindre le Ravel Namur-Dinant



1.2 Objectifs du projet

L'objectif poursuivi est double : la mobilité douce au quotidien (objectif principal) et la mobilité de loisir (objectif secondaire).

- La mobilité douce au quotidien : limiter l'empreinte écologique des déplacements des citoyens du territoire par la mise en place d'une solution alternative en termes de mobilité douce sur le territoire, aussi bien pour relier les centres de villages que pour se rendre à la gare (Courrière, Yvoir, Huy), faire ses courses, etc.
- La mobilité douce de loisir : augmenter l'attractivité touristique du territoire en le dotant d'une voie verte structurante, permettant aux citoyens du territoire et aux touristes de marcher et faire du vélo toute l'année, et relier différents itinéraires de balades.

La mise en valeur du patrimoine naturel, historique et paysager du territoire est également au cœur du projet, ce dernier étant doté d'une dimension pédagogique.

2 Activités durant la période

2.1 Description des activités

Ce semestre fut consacré à la poursuite de la deuxième phase du projet, à savoir la phase opérationnelle : poursuite du travail de terrain avec l'auteur de projet (l'INASEP), rencontres avec les collèges communaux et les administrations concernées, poursuite des négociations avec les propriétaires, etc. Les paragraphes suivants précisent les grandes étapes.

Plusieurs réunions de coordination avec les pouvoirs subsidiaires et autres partenaires ont été organisées :

- avec l'INASEP (désigné comme auteur de projet) :
- avec la FRW, qui coordonne les aspects administratifs du projet (conventions, étapes DR, etc.)
- avec les communes pour l'affinement du tracé et la poursuite des négociations avec les propriétaires (réunions avec les collèges d'Assesse, Ohey, Yvoir, Gesves et Huy, respectivement les 15/01, 15/01, 30/01, 15/01, 02/02)
- avec la DGO1 pour les traversées de voiries régionales
- avec la DGO3 en charge du suivi des projets PCDR
- etc.

Ce semestre a été marqué par la poursuite du travail de terrain mené de concert avec l'auteur de projet :

- Collaboration avec le bureau d'étude pour les relevés de terrain et les aspects techniques :
 - Poursuite des relevés de terrain et collecte de données
 - Analyse de sol (pollution)
 - Argumentaire technique en cas d'alternatives (ex : Wallay)
 - Edition de cartes, plans, schémas
 - Edition des cahiers des charges, commune par commune, spécifiant l'ensemble des travaux à réaliser
- Collaboration avec le géomètre pour les négociations avec les propriétaires et les plans d'emprises :
 - Edition des plans d'emprises, pour chacun des propriétaires
 - Poursuite des discussion et négociations

Ce semestre a bien entendu été marqué par la poursuite des négociations avec les propriétaires privés concernés par le passage du ViciGAL, en compagnie du géomètre de l'INASEP. 13 réunions avec des propriétaires ont encore été organisées ce semestre. Certaines réunions ont été organisées en présence des collègues communaux concernés, en cas de litige. Comme évoqué dans le précédent rapport, ces RDV sont très énergivores : tant en temps (préparation des dossiers - plans d'emprise - et rencontre des propriétaires régulièrement accompagnée d'une visite de terrain, qu'en « énergie mentale ». En effet, les choses se concrétisent, plans d'emprises à l'appui. Et tous les dossiers étant reliés (« je marque mon accord à condition que les autres marquent leur accord également »), il faut maintenir le cap et débloquer les dernières situations problématiques.

Tous les plans d'emprise ont maintenant été réalisés et envoyés à la Commission d'enregistrement du Cadastre, avec une proposition d'estimation.

Un dernier blocage est toujours constaté, les autres ayant été levés.

2.2 Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectif final	Réalisé au 31/12/2017	Réalisé au 30/06/2018	Commentaires
Réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité	1	1	1	
<i>Nombre de cahiers des charges édités</i>	1	1	1	
<i>Nombre de propriétaires rencontrés</i>	30	37	39	
<i>Nombre d'accords obtenus</i>	25	31	31	
<i>Nombre de points utilitaires reliés</i>	10	11	11	
Organisation de réunions publiques d'information	3	8	8	
<i>Nombre de personnes présentes</i>	90	460	460	
Mise en œuvre du projet	1	0	0	
<i>Nombre d'accords d'échange ou de rachat actés</i>	30	0	0	
<i>Nombre de km de voie verte créée sur le territoire du GAL</i>	30	0	0	
<i>Solution de mobilité douce sur le territoire</i>	1	0	0	

Macro indicateurs (RW)	Objectif final	Réalisé au 31/12/2017	Réalisé au 30/06/2018	Commentaires
IND44 Nb_partic_mobilite PAQ15	1000	-	271	
Nombre de participants (comptage, inscriptions) pour l'ensemble des activités/projets "mobilité" du GAL				
IND45 Cat_partic_mobilite PAQ15	2	-	2	
Répartition de participants au(x) projet(s)/activités "mobilité" du GAL, par catégories (pour les projets animation / formation)				

2.3 Points positifs et difficultés rencontrées

Plusieurs points positifs :

- Poursuite de la seconde phase du projet, suite à son approbation par le GW fin novembre 2016
- Excellente collaboration avec l'auteur de projet (l'INASEP), la FRW et l'ensemble des partenaires
- Entérinement des accords de principe « propriétés privées »
- Plus qu'un blocage de propriété (le dernier).

Aucune difficulté rencontrée.

3 Programme de travail pour la période suivante

Plusieurs points sont au programme du second semestre 2018 :

- Finalisation des négociations avec les propriétaires, validation des accords et achat des assiettes
- Finalisation des cahiers des charges
- Organisation d'une réunion « publique » par commune ou d'une réunion collective (membres des CC, CLDR, CCATM, Commission Agricoles, etc.) et présentation de l'avant projet
- Finalisation de l'avant projet (INASEP)
- Validation de l'avant projet en Conseils Communaux
- Lancement des premiers cahiers des charges pour l'aménagement des différents tronçons

4 Annexes

4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

4.2. Communication

4.2.1. *Actions de Communication sur le GAL et LEADER.*

Dates	Projets	Description des actions de communication	Source	Article / Publication
30-03-18	GAL	Newsletter	tiges-chavees.be	Publication GAL
30-05-18	GAL	Anniversaire 15 ans	Andenne Potins	Publication GAL
05-06-18	GAL	15 ans : http://www.canalc.be/xavier-sohet/	Canal C	Interview
28-06-18	GAL	Anniversaire 15 ans	L'Avenir	Article

4.2.2. *Actions de Communication spécifiques des projets*

Dates	Projets	Description des actions de communication	Source	Article / Publication
01-05-18	ViciGAL	Rue du Vicinal	Perspectives & Réalités	Article

4.3. Time sheet

Cf. annexe